



Service-conseil professionnel d'Ecclesiastical

Pour obtenir de l'aide, composez le 1-888-325-4633
Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)
De 9 h à 20 h (HNE)

Numéro de police ou de certificat : _____

www.ecclesiastical.ca



Service-conseil professionnel d'Ecclesiastical

Pour obtenir de l'aide, composez le 1-888-325-4633
Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)
De 9 h à 20 h (HNE)

Numéro de police ou de certificat : _____

www.ecclesiastical.ca



Service-conseil professionnel d'Ecclesiastical

Pour obtenir de l'aide, composez le 1-888-325-4633
Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)
De 9 h à 20 h (HNE)

Numéro de police ou de certificat : _____

www.ecclesiastical.ca



Service-conseil professionnel d'Ecclesiastical

Pour obtenir de l'aide, composez le 1-888-325-4633
Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)
De 9 h à 20 h (HNE)

Numéro de police ou de certificat : _____

www.ecclesiastical.ca



Qui sommes-nous

Au sujet d'Ecclesiastical Insurance

Ecclesiastical Insurance est un fournisseur spécialisé de solutions et de services d'assurance conçus pour protéger et préserver les communautés, les cultures et le patrimoine distincts du Canada. Nous travaillons étroitement avec des courtiers indépendants pour offrir des solutions d'assurance personnalisées aux organismes religieux et aux organismes à but non lucratif associés, aux communautés de retraités, aux établissements d'enseignement, aux édifices uniques, aux organismes de bienfaisance enregistrés et à certaines entreprises commerciales.

Notre gamme complète de produits d'assurance uniques, notre expertise en matière de gestion des risques et notre service des sinistres compréhensif font partie de notre engagement envers nos clients et la communauté. Collectivement, ils nous permettent d'atteindre nos objectifs fondamentaux, notamment de conseiller et de protéger ceux qui enrichissent la vie des autres.

Chez **Ecclesiastical Insurance**, nous sommes fiers de notre longue histoire distinguée. L'entreprise a été fondée au Royaume-Uni en 1887 et est présente au Canada depuis 1972. Aujourd'hui, nous avons des bureaux à Halifax, Toronto, Calgary et Vancouver, et nous sommes représentés par des courtiers bien informés et d'expérience à l'échelle du pays.

Les clients d'**Ecclesiastical Insurance** savent qu'ils sont protégés par une entreprise internationale indépendante qui a reçu la cote « A » de A.M. Best et la cote « A- » de Standard and Poor's. Surtout, les clients profitent d'une tranquillité d'esprit sachant qu'ils sont protégés par des produits d'assurance conçus spécifiquement pour leurs organismes et offerts par une entreprise qui partage leurs valeurs, c'est-à-dire l'honnêteté, l'intégrité et la bonne foi.



Ecclesiastical Insurance Office plc Siège social

20, av. Eglinton Ouest, bureau 2200, C.P. 2004
Toronto (Ontario) M4R 1K8
Téléphone : **416.484.4555**

Succursale régionale du centre

20, av. Eglinton Ouest, bureau 2200, C.P. 2004
Toronto (Ontario) M4R 1K8
Téléphone : **416.484.4555**

Programmes nationaux

20, av. Eglinton Ouest, bureau 2200, C.P. 2004
Toronto (Ontario) M4R 1K8
Téléphone : **416.484.4555**

Succursale régionale de l'Est

1969, rue Upper Water, bureau 2106
Purdy's Wharf, Tower 2
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R7
Téléphone : **902.492.4548**

Succursale régionale de l'Ouest

Bureau 630, C.P. 20, Bow Valley Square I
202-6^e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 2R9
Téléphone : **403.538.0175**

Succursale régionale du Pacifique

Bureau 1795, Two Bentall Centre
555, rue Burrard, C.P. 239
Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1M9
Téléphone : **604.605.1111**

www.ecclesiastical.ca

Fier membre du groupe Ecclesiastical Insurance Group



Service-conseil
professionnel

Pour vous aider à gérer un
environnement de travail sain

CONFIANCE
PROTECTION
INTÉGRITÉ



CÉLÉBRONS 125 ANS

Un service à valeur ajoutée



En tant qu'assureur, nous cherchons continuellement à trouver des façons novatrices de vous aider à cerner et à gérer les risques, à protéger le bien-être de votre organisme et à éviter les coûts non nécessaires.

Le **Service-conseil professionnel** d'Eccliastical est l'un de ces services à valeur ajoutée. Il vous offre un accès confidentiel à des professionnels chevronnés et qualifiés avec qui les dirigeants de votre organisme peuvent discuter des questions de nature délicate liées au milieu de travail, par exemple des questions de santé et de sécurité, des conflits liés à l'emploi et d'autres défis liés au travail.

Puisque les défis liés au milieu de travail peuvent entraîner des perturbations et avoir un impact sur votre environnement, le **Service-conseil professionnel** eut s'avérer inestimable comme première ressource. Les conseillers du **Service-conseil professionnel** peuvent vous aider à :

- cerner les causes possibles d'un problème;
- déterminer des stratégies et les étapes subséquentes appropriées;
- formuler des solutions pratiques qui peuvent être mises en œuvre rapidement.

Le **Service-conseil professionnel** d'Eccliastical n'est pas une police d'assurance. Il s'agit plutôt d'un service inclus dans votre police d'assurance afin d'aider les dirigeants des organismes. Il s'agit également d'une façon pour nous d'exprimer notre gratitude pour votre confiance et de vous remercier de choisir **Eccliastical** comme fournisseur de services d'assurance.

Grâce au **Service-conseil professionnel**, vous avez la chance de résoudre des problèmes avant qu'ils dégénèrent, de favoriser une meilleure communication et d'améliorer le bien-être de vos employés. Ainsi, vous créez un environnement de travail plus positif et productif pour tous.

Accès illimité à l'information



Les professionnels hautement qualifiés en service social du **Service-conseil professionnel** ont au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des conflits auxquels font face les familles, les organismes et les gens à tous les niveaux du milieu de travail. À titre de titulaire de police d'assurance d'**Eccliastical** vous et les autres membres de la direction de votre organisme avez un accès illimité à ces professionnels. Vous pouvez parler avec un conseiller aussi souvent que vous le souhaitez, pendant aussi longtemps que vous le souhaitez. Le **Service-conseil professionnel** n'impose aucune limite.

N'hésitez pas à communiquer avec le **Service-conseil professionnel** si vous remarquez que le comportement d'un employé est inhabituel, ou si un tel comportement vous est signalé par un autre employé ou par toute autre personne dans votre communauté. D'autres situations qui pourraient justifier un appel au **Service-conseil professionnel** incluent, notamment :

- Comportement que ne correspond pas aux valeurs ou à la culture de votre organisme
- Changement d'habitude soudain, par exemple un employé qui est toujours ponctuel arrive maintenant en retard
- Sautes d'humeur, par exemple une personne qui est généralement de bonne humeur se comporte maintenant de façon irrégulière
- Manque de concentration
- Réaction excessive envers des situations ou des personnes
- Changement dans la façon dont un employé interagit avec les autres
- Absentéisme
- Rendement au travail plus faible qu'avant
- Employé qui tente de jouer trop de rôles, que ce soit du point de vue personnel ou professionnel
- Conflit avec un superviseur
- Toute autre situation qui pourrait être améliorée par une conversation avec un conseiller professionnel

Accès facile et convivial



Pour communiquer avec le **Service-conseil professionnel**, il suffit de composer un numéro sans frais et d'indiquer que vous êtes titulaire d'une police d'assurance d'Eccliastical.

Le **Service-conseil professionnel** est offert du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 9 h à 20 h (HNE). Les titulaires de police peuvent joindre le **Service-conseil professionnel** peu importe où ils se trouvent au Canada et les renseignements sont offerts en français et en anglais. Tous les appels et les renseignements des titulaires de police ainsi que tous les renseignements fournis par les conseillers du **Service-conseil professionnel** sont traités de façon strictement confidentielle et ne sont pas transmis à Eccliastical.

Les conseillers du **Service-conseil professionnel** feront leur possible pour vous fournir de l'aide immédiatement. Toutefois, si cela n'est pas possible, quelqu'un communiquera avec vous dans un délai de 24 heures.

Pour obtenir de l'information sur la façon dont le **Service-conseil professionnel** peut être une ressource inestimable pour votre organisme, composez le 1-888-325-4633. Pour obtenir des renseignements généraux au sujet d'**Eccliastical Insurance**, consultez notre site Web à l'adresse www.eccliastical.ca

*Veillez noter que le **Service-conseil professionnel** ne devrait pas être utilisé pour des questions de nature criminelle ou personnelle, ou pour des questions d'assurance. Si votre organisme est impliqué dans des procédures judiciaires, le **Service-conseil professionnel** ne vous offrira pas de conseils ou d'information de nature juridique.*

*Toute question liée à un cas de violence physique ou sexuelle doit être transmise à votre expert régional en sinistre d'**Eccliastical Insurance**. Consultez notre site Web à l'adresse www.eccliastical.ca pour obtenir les coordonnées.*

*Le **Service-conseil professionnel** est offert par Assistenza International.*

Important

Pour obtenir des renseignements sur votre police, communiquez avec votre courtier. Le **Service-conseil professionnel** peut uniquement être utilisé lorsque votre police est en vigueur. Le service ne devrait pas être utilisé pour des questions de nature criminelle ou personnelle, ou pour des questions d'assurance. Si votre organisme est impliqué dans des procédures judiciaires, le **Service-conseil professionnel** ne vous offrira pas de conseils ou d'information de nature juridique. Toute question liée à un cas de violence physique ou sexuelle doit être transmise à votre expert régional en sinistre d'**Eccliastical Insurance**.

Consultez notre site Web à l'adresse www.eccliastical.ca pour obtenir les coordonnées.

Le **Service-conseil professionnel** est offert par Assistenza International.

Important

Pour obtenir des renseignements sur votre police, communiquez avec votre courtier. Le **Service-conseil professionnel** peut uniquement être utilisé lorsque votre police est en vigueur. Le service ne devrait pas être utilisé pour des questions de nature criminelle ou personnelle, ou pour des questions d'assurance. Si votre organisme est impliqué dans des procédures judiciaires, le **Service-conseil professionnel** ne vous offrira pas de conseils ou d'information de nature juridique. Toute question liée à un cas de violence physique ou sexuelle doit être transmise à votre expert régional en sinistre d'**Eccliastical Insurance**.

Consultez notre site Web à l'adresse www.eccliastical.ca pour obtenir les coordonnées.

Le **Service-conseil professionnel** est offert par Assistenza International.

Important

Pour obtenir des renseignements sur votre police, communiquez avec votre courtier. Le **Service-conseil professionnel** peut uniquement être utilisé lorsque votre police est en vigueur. Le service ne devrait pas être utilisé pour des questions de nature criminelle ou personnelle, ou pour des questions d'assurance. Si votre organisme est impliqué dans des procédures judiciaires, le **Service-conseil professionnel** ne vous offrira pas de conseils ou d'information de nature juridique. Toute question liée à un cas de violence physique ou sexuelle doit être transmise à votre expert régional en sinistre d'**Eccliastical Insurance**.

Consultez notre site Web à l'adresse www.eccliastical.ca pour obtenir les coordonnées.

Le **Service-conseil professionnel** est offert par Assistenza International.

Important

Pour obtenir des renseignements sur votre police, communiquez avec votre courtier. Le **Service-conseil professionnel** peut uniquement être utilisé lorsque votre police est en vigueur. Le service ne devrait pas être utilisé pour des questions de nature criminelle ou personnelle, ou pour des questions d'assurance. Si votre organisme est impliqué dans des procédures judiciaires, le **Service-conseil professionnel** ne vous offrira pas de conseils ou d'information de nature juridique. Toute question liée à un cas de violence physique ou sexuelle doit être transmise à votre expert régional en sinistre d'**Eccliastical Insurance**.

Consultez notre site Web à l'adresse www.eccliastical.ca pour obtenir les coordonnées.

Le **Service-conseil professionnel** est offert par Assistenza International.